

138 millions de dollars de fonds publics



au service du clan

volets de notre enquête.

Sa principale activité semblait être le détournement de fonds publics. Sud Oil a prélevé une sorte de « taxe Kabila » auprès de plusieurs institutions et entreprises publiques congolaises, dont la Banque centrale (50 millions de dollars), l'entreprise minière nationale Gecamines (20 millions), le Fonds national d'entretien routier, la Société nationale des transports et des ports, l'Assemblée nationale, la Commission nationale électorale indépendante (Ceni). Sud Oil a même détourné la paye des casques bleus congolais en mission pour l'ONU en Centrafrique.

Le clan Kabila semblait considérer l'Etat comme une planche à billets. La majorité de l'argent a été retiré en liquide, à hauteur de 80 millions de dollars. Alors que la loi congolaise interdit tout retrait d'espèces supérieur à 10.000 dollars.

Les documents Congo Hold-up montrent que Francis Selemani, frère de Joseph Kabila et patron de la BGFI, a personnellement reçu plus de 10 millions de dollars de Sud Oil, utilisés notamment pour acheter des biens immobiliers en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

Nous nous sommes heurtés, à la fin de notre enquête, à un mur du silence. Joseph Kabila, Francis Selemani, Gloria Mteyu, la BGFI, la Banque centrale du Congo et son ancien gouverneur Deogratias Mutombo n'ont pas répondu à nos questions, tout comme la majorité des protagonistes de cette affaire.

La saga Sud Oil commence en 2011, avec sa création par Pascal Kinduelo,

influent homme d'affaires très proche de Joseph Kabila, qui préside le conseil d'administration de la BGFI RDC. Cette société de distribution pétrolière, dotée d'un compte à BGFI, devient inactive dès 2012 après avoir revendu ses stations-services.

A l'été 2013, Kinduelo transfère 80 % du capital de Sud Oil à l'épouse de Francis Selemani, frère de Joseph Kabila et directeur général de BGFI RDC, et 20 % des parts à Gloria Mteyu, sœur du président de la République et actionnaire à 40 % de la banque. La collusion avec la BGFI est totale. Le conflit d'intérêts aussi.

Coquille vide

Les documents Congo Hold-up montrent que c'est Selemani qui contrôlait effectivement Sud Oil, via son fidèle et discret collaborateur tanzanien David Ezekiel, bombardé gérant de la société. Il va retirer à lui seul près de 53 millions de dollars en liquide des comptes de la société entre 2013 et 2018. Nos documents montrent que David Ezekiel a, en parallèle, retiré 250.000 dollars d'une autre société appartenant personnellement au président Joseph Kabila. Interrogé, M. Ezekiel n'a pas donné suite.

Début 2014, Sud Oil déménage son siège social dans l'ancien garage racheté à Philippe de Moerloose. Selon plusieurs témoins, la société n'avait aucun salarié sur place, pas même un bureau pour son gérant David Ezekiel, l'homme de main de Selemani. « Il venait de temps en temps, mais pour régler les affaires et les problèmes liés à l'im-

meuble », indique l'un de nos témoins.

Officiellement, Sud Oil est toujours une société pétrolière, mais nulle trace de son activité dans ce domaine. L'entreprise n'est pas enregistrée comme contribuable auprès du ministère des Finances, n'a pas de numéro fiscal et ne paye donc aucun impôt. Bref, Sud Oil est une société fantôme. Une machine à cash au service de la famille Kabila.

La seule activité économique de Sud Oil semble avoir été menée... avec la BGFI. Dès avril 2014, elle loue des espaces et encaisse au total 784.000 dollars de loyers. La BGFI a aussi versé à Sud Oil 934.000 dollars pour acheter des voitures de fonction, dont 145.000 pour celles du directeur général Francis Selemani et du président du conseil Pascal Kinduelo - somme énorme pour seulement deux véhicules. Or, nous n'avons trouvé que 276.000 dollars de paiements libellés comme des achats de voitures dans les relevés bancaires de Sud Oil.

En cette année 2014, la grande affaire de Francis Selemani est une nouvelle société qu'il vient de créer : Kwanza Capital. Elle est détenue à 80 % par Pascal Kinduelo et à 20 % par Sud Oil. Mais elle est en réalité contrôlée par le patron de la BGFI. Avec à la clé un nouveau conflit d'intérêts puisque Kwanza est une concurrente de la banque.

Kwanza, la banque secrète

Comme l'a déjà révélé dans un rapport l'ONG The Sentry, partenaire du projet Congo Hold-up, Kwanza Capital était la banque d'investissement secrète de la famille Kabila. Elle a obtenu de la Banque centrale le statut d'« institution financière spécialisée », jusqu'ici réservé à une poignée d'institutions publiques.

Sud Oil a financé Kwanza à hauteur de 23 millions de dollars, en grande partie grâce à de l'argent public détourné. La première opération sur le compte de Kwanza à la BGFI, le 27 août 2014, est un virement de 5 millions de dollars de Sud Oil, financé grâce à un transfert du même montant effectué le même jour par... la Banque centrale du Congo.

Kwanza semble aussi avoir servi de blanchisseuse. Le 19 novembre 2014, Sud Oil reçoit 3 millions de dollars de la société Egal, gérée par le duo belge Wan et Piedboeuf, qui les a obtenus de la Banque centrale. Le même jour, Sud Oil transfère les fonds sur le compte de Kwanza, où l'argent est retiré en liquide.

L'histoire de Sud Oil a basculé en 2015, en même temps que celle du pays. La fin du second mandat de Joseph Kabila approche et la Constitution lui interdit d'en briguer un troisième. Le président doit partir suite aux élections prévues en décembre 2016. Mais en janvier 2015, il fait examiner par le Parlement un projet de loi visant à repousser le scrutin. L'initiative, interprétée comme la volonté de Kabila de se maintenir illégalement au pouvoir, provoque des manifestations, réprimées dans le sang par le régime, avec plus de 40 morts le premier jour rien qu'à Kinshasa. La crise dure plus d'un an jusqu'à la signature d'un accord politique en décembre 2016 sur les élections - que Kabila a réussi à repousser jusqu'en décembre 2018.

C'est pendant ces deux années de période de crise, en 2015 et 2016, que Sud Oil a reçu le plus d'argent public : 66 millions de dollars, soit 72 % des sommes qu'elle a détournées des caisses de l'Etat. Le clan Kabila semble avoir voulu s'enrichir au plus vite, de peur que le président ne soit obligé de quitter le pouvoir fin 2016, comme le prévoyait la Constitution.

chapitre 2 Ceni, Casques bleus, routes... les années combinées

Pour remplir les caisses de Sud Oil, Francis Selemani, patron de la BGFI, a fait appel à toute l'ingéniosité de ses banquiers. A tel point qu'il est parfois difficile de savoir si les institutions publiques qui ont financé la société étaient consentantes.

Prenons le cas de la Commission nationale électorale indépendante (Ceni), l'organisme chargé d'organiser les élections. En 2016, elle emprunte 25 millions à la BGFI, ce qui génère un million de frais. Sauf que ces frais sont prélevés deux fois par la banque le 13 mai 2016. Le second débit de un million de dollars est libellé « commissions de notification ». Mais l'argent est viré par la BGFI sur le compte de Sud Oil et retiré en cash deux jours plus tard par l'homme de main de Selemani, David Ezekiel.

Par la suite, lors d'un audit interne, un cadre de la banque a produit, pour justifier ce paiement, une facture indiquant que Sud Oil aurait vendu 751.852 litres de gasoil à la Ceni. Ce qui est étonnant puisque le libellé de la transaction était différent et que nous n'avons pas pu trouver trace d'une activité de Sud Oil dans le pétrole.

En juillet 2016, la Ceni vire 299.998 dollars à Sud Oil, en quatre versements, dont les libellés indiquent qu'il s'agissait d'achats de carburant pour avions.

La Ceni a-t-elle validé ces paiements ? La commission électorale ne nous a pas répondu. Son ancien président à l'époque des faits, Corneille Nangaa, a refusé de nous répondre tandis que l'an-

ancien vice-président, Norbert Basengezo, indique n'avoir « jamais entendu parler de ce dossier ni de la société » Sud Oil.

On retrouve une combine similaire à l'Assemblée nationale. Le 30 septembre 2016, la BGFI lui prélève des « pénalités de retard » pour 367 millions de francs congolais (375.000 dollars). L'argent est viré à Sud Oil et retiré en liquide le jour même. Interrogée, l'Assemblée nationale indique qu'elle n'a donné à la BGFI « aucun ordre de virement [...] au profit de cette société ».

Les Casques bleus mis à contribution

On retrouve le même scénario à la Société congolaise des transports et des ports (SCTP). Le 19 décembre 2015, cette entreprise publique vire, depuis son compte à la BGFI, 1,16 million de dollars sur un compte interne de la BGFI, avec le libellé « remboursement impayé » et « commission de notification », ce qui suggère le paiement de frais bancaires. L'argent est en réalité viré à Sud Oil et retiré en liquide. Interrogée, la SCTP n'a pas répondu.

L'un des exemples les plus choquants concerne l'argent des routes, dont la RDC manque cruellement. Ce pays grand comme l'Europe de l'Ouest ne compte que 3.000 km de routes bitumées. Alors que le Fonds national d'entretien routier de la RDC (Foner) crie misère, il a effectué, depuis ses comptes à la BGFI, 21 virements à Sud Oil et à sa

Suite en page 4

ARTICLE 4 - PRIX DE VENTE, MODALITÉS DE PAIEMENT ET FRAIS	
4.1	La présente vente est consentie moyennant un prix de vente net (c'est-à-dire hors frais et taxes éventuels) de douze millions de dollars américains (USD 12.000.000,00) (le "Prix").
4.2	Au titre de paiement du Prix, l'Acquéreur:
(a)	versera (au plus tard en date du 15 novembre 2013) la somme de cinq millions de dollars américains (USD 5.000.000,00) au crédit du compte bancaire suivant (le "Compte Bénéficiaire"):
	Banque : UBS (Genève)
	Titulaire: M. Philippe de Moerloose
	Numéro de Compte: [REDACTÉ]
	IBAN: CH70 00 [REDACTÉ]
	BIC - SWIFT: UBSWCHZH12A

La convention de vente prévoit 12 millions à verser sur le compte suisse de Philippe de Moerloose. © DOCUMENT « CONGO HOLD-UP ».

Le premier deal de Sud Oil : 12 millions sur le compte genevois du Belge Philippe de Moerloose

A l'automne 2013, Sud Oil lance sa première opération : l'achat de l'ancien immeuble d'ATC, un concessionnaire automobile appartenant à Philippe de Moerloose, riche homme d'affaires belge et partenaire de longue date du régime Kabila, qui l'avait acheté deux ans plus tôt à son propre groupe. L'ensemble immobilier est situé au 43, avenue Tombalbaye à Gombe, le quartier le plus chic de Kinshasa. Plusieurs courriels montrent que Francis Selemani semble négocier la vente avec Philippe de Moerloose pour le compte de Sud Oil alors qu'il n'a officiellement aucune fonction dans la société. « Cher Francis, j'espère que tu vas bien. Sois sûr que nous allons conclure ce deal et que je n'ai aucun

problème parce que je te fais confiance. C'est le plus important », lui écrit de Moerloose le 14 octobre 2013. Le Belge réclame 12 millions de dollars, à payer sur son compte suisse à la banque UBS de Genève : 5 millions tout de suite, et le solde échelonné sur un an. Sud Oil n'a pourtant, à ce moment-là, qu'un peu plus de 100.000 \$ sur son compte. Mais pour Francis Selemani, frère du président de la République, ce n'est pas un problème. Le 25 novembre 2013, jour de la vente, la Banque centrale du Congo vire 5,5 millions de dollars sur le compte de Sud Oil à la BGFI. Les 7 millions restants sont financés par une garantie bancaire octroyée par la filiale française de la BGFI, sous forme de

douze traites mensuelles que Sud Oil doit rembourser. La société a scrupuleusement honoré ses engagements grâce à des mystérieux dépôts d'argent liquide effectués avant chaque échéance. Les départements conformités de la Commerzbank (la banque allemande correspondante) et d'UBS n'y ont pas vu malice. Les transactions se passeront sans encombre. Philippe de Moerloose nous a répondu que ses « échanges avec M. Selemani concernaient » uniquement la « garantie de paiement » octroyée par la BGFI « et non pas la transaction immobilière ». Il ajoute avoir « à l'époque exigé une copie du registre des actionnaires » de Sud Oil et que le document qui lui a été présenté « ne renseignait aucun membre de la famille Kabila ». L.CO